



PHOTOTHÈQUE, La Presse

En 1995, Jean et Huguette Jolicoeur terminaient leur déménagement. Leur belle résidence a été cédée par le gouvernement fédéral à une famille mohawk d'Oka.

Un exproprié d'Oka dénonce Québec et Ottawa sur Internet

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un exproprié d'Oka, Jean Jolicoeur, a créé un site Web de 2000 pages où il raconte ce qui a fait éclater, selon lui, la crise amérindienne de l'été 1990.

Il soutient que la population civile a été prise en otage par les deux gouvernements qui sont selon lui les seuls responsables de cette grande période de noirceur. Il explique dans ses mots que la crise abondamment médiatisée d'Oka a duré 78 jours, mais qu'en réalité elle s'est étendue sur 2301 jours, soit jusqu'en 1995, à cause de confrontations avec les gouvernements, notamment à propos des expropriations. C'est aussi durant cette année-là qu'il y a eu réellement une ouverture dans les négociations entre le fédéral et le conseil de bande de Kanesatake.

Des expropriés ont dû attendre cinq ans avant que le gouvernement fédéral fasse l'achat de leur maison. Au total, entre 1992 et 1995, quelque 125 maisons et terres ont été expropriées pour être ensuite cédées à la communauté de Kanesatake.

Lors de l'érection des barricades face à la pinède et au terrain de golf le 11 juillet, M. Jolicoeur et sa famille habitaient une belle résidence située route 344, avec vue superbe sur le lac des Deux-Montagnes, à environ 300 mètres à l'ouest de l'immeuble du conseil de bande. Il a été l'un des derniers expropriés à conclure une entente avec le fédéral.

« Imposer la raison d'État pendant cinq ans, à des sinistrés que l'on prend en otage, c'est de l'assassinat politique », affirme M. Jolicoeur, président du Mouvement d'aide aux victimes de la crise d'Oka (MAVCO).

Dans la présentation de son ouvrage qui a nécessité plus de six mois de travail intensif, il écrit : « L'aspect le plus méconnu de la crise d'Oka et des cinq années qui ont suivi est encore le fait que toute une population civile a été prise en otage par les gouvernements pour satisfaire à des stratégies et opportunités politiques dans certains cas et par laxisme et insouciance gouvernementales dans d'autres cas. »

Il rappelle que pour préserver le climat économique et social de toute la région, la Corporation de développement économique de Deux-Montagnes (CDEDM), considérant qu'il ne fallait pas négliger la revendication territoriale des Mohawks de Kanesatake, avait, le 12 avril 1989, soit 15 mois avec l'assaut du 11 juillet, fait parvenir une résolution de son conseil d'administration demandant aux gouvernements ce qu'ils entendaient faire pour remédier à la situation. Aucun n'avait daigné envoyer un accusé de réception.

M. Jolicoeur, qui a déposé des mémoires à l'enquête du coroner Gilbert et à la commission Poltras, écrit aussi dans son introduction : « Dans une crise politique, comme la crise d'Oka, les gouvernements canadiens et québécois ont démontré qu'ils agissaient uniquement par opportunisme politique au détriment des droits de la personne humaine et à la faveur de l'état-nation, c'est donc sans sentiment, sans cœur et sans âme que les gouvernements ont pris les sinistrés en otage. »

Hier, *La Presse* a pu prendre connaissance du contenu du site Web de M. Jolicoeur qui sera accessible sur Internet à compter du 11 juillet à l'adresse : <http://criseoka.ca>. D'ici quelques mois 2000 nouvelles pages seront ajoutées.